



Proposition de sujet de Thèse (Campagne de Recrutement 2019)

Risques Financiers Climatiques / *Climate Financial Risks*

Directeur : Sébastien Galanti (Univ. Orléans, LEO)

Etablissement : **Université d'Orléans**, Ecole Doctorale **Sciences de L'Homme et de la Société**,

Spécialité : **Sciences Economiques**

Unité de Recherche : **Laboratoire d'Economie d'Orléans**

Concours d'accès au **Contrat Doctoral** d'Etablissement d'Enseignement Supérieur ; financement du 01/09/2019 au 31/08/2022 ;

Début de thèse le : 01/09/2019 ; **Date limite de candidature le : 11/06/2019**

Ecrire à / mail to : sebastien.galanti@univ-orleans.fr

Mots-Clés / Keywords

Risques Financiers, changement climatique, Gestion d'actifs, épargne de long terme, ISR

Financial risks, climate change, asset management, long term savings, SRI

Profil recherché / Profile

- Très bon.ne étudiant.e d'un Master 2 orienté recherche
- Motivation pour les questions financières liées au changement climatique
- Dans le cadre du Contrat Doctoral, des TD ou Cours d'Economie devront être donnés en langue française
- *Very good student in a research track within a master degree.*
- *Motivation for questions at the crossroads of climate change and financial risks*
- *Teaching in French will be demanded (at least C1 level in French language)*

Description de la problématique de recherche / Thesis project description

La question de la vitesse à laquelle les économies vont converger vers une économie « à bas carbone » est importante pour les acteurs de la finance à plusieurs titres.

Tout d'abord, les portefeuilles inclus dans différents types de support (Assurance-vie, PEA, ou détention directe d'OPCVM) sont en train d'anticiper des mouvements importants, des entreprises plus investies dans les industries émettrices de CO2 vers des entreprises moins émettrices. Ces mouvements, s'ils sont impulsés brusquement et simultanément, sont à même de déstabiliser de nombreux marchés financiers (ESRB 2016). Il conviendrait d'estimer plus précisément ce risque.

Ensuite, le risque physique (les dommages causés par le dérèglement climatique) entraîne des surcoûts pour les assureurs qu'ils ne pourront peut-être pas entièrement répercuter en primes exigées auprès de leur clientèle, le risque devra alors être en partie porté par les réassureurs ou par

de la vente d'actifs qui impulserait une pression à la baisse sur les marchés. De plus, ces pertes semblent corrélées avec le nombre de degré Celsius de réchauffement climatique. Il sera intéressant de mesurer ses pertes selon le scénario retenu (+2C° ou +4C° de réchauffement), à l'instar des stress-tests lancés par l'ACPR (2017).

Mais ces risques de vitesse de transitions et risques physiques évoqués ne doivent pas faire oublier les pertes significatives engendrées par le dérèglement climatique en lui-même (Dietz et al, 2016). Il convient donc de trouver des moyens d'orienter le comportement des acteurs financiers vers des objectifs de plus long terme, et de réorienter significativement les financements vers des projets bas carbone. Pour l'instant, l'analyse financière des entreprises inclut trop peu les normes extra-financières de type ESG, et celles-ci incluent trop peu le risque « climat ». Les notations des agences traditionnelles (Moody's etc.) comme des agences extra-financières sont donc à ce jour déficientes. La connaissance et la compréhension de ces déficiences devrait permettre de formuler des recommandations de politiques publiques ou l'identification de bonnes pratiques, que ce soit pour les régulateurs étatiques ou globaux ou pour les acteurs de la finance.

L'équipe macrofinance du LEO a travaillé de longue date sur la fragilité financière et le rôle des fonds d'investissements (Galanti et Le Quéré, 2016, par exemple). L'appui des deux autres axes du LEO, Econométrie (mesure de la value at risk et du risque systémique) et Economie Internationale et Développement Durable (pour la transition vers le bas carbone) sera évidemment un atout.

Objectifs, méthodes résultats / Goals, methods, expected results

- Analyse empirique principalement, mais des développements théoriques seraient intéressants
- Des enquêtes de terrain auprès des gérants d'actifs ou acteurs de la notation environnementale peuvent être un complément

Conditions matérielles et encadrement / Resources

- La ou le candidat.e retenu.e devra présenter son projet devant le Comité de Thèse de l'Ecole Doctorale, en vue de l'obtention d'un financement par Contrat Doctoral.
- La ou le doctorant.e sera membre du Laboratoire d'Economie d'Orléans et aura accès à toutes les ressources du laboratoires, notamment en informatique et base de données
- La thèse implique une présence physique régulière au laboratoire (Rue de Blois, 45067 Orléans)

Références

European Systemic Risk Board (2016) « Too late, too sudden : transition to a low-carbon economy and systemic risk », *Report to the ASC, n°6*

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (2017) « Le changement climatique : quels risques pour les banques et les assurances ? ».

Dietz, Bowen, Diwon, Gradwell (2016) « Climate value at risk of global financial asset », *Nature Climate Change*, 6, 676-679

Galanti et Le Quéré (2016) « Quel impact d'un élargissement du rôle des fonds d'épargne collective ? » *Revue d'Economie Financière*, 123.